



# DEMANDE DE CONTROLE D'EXECUTION

(À transmettre avant le démarrage des travaux d'assainissement)

Dossier SPANC 66 :

Cadre réservé au service

Numéro de PC (le cas échéant) :

Demande transmise au SPANC 66 : Le

## DEMANDEUR

à remplir

Je soussigné :

Demeurant à :

Code postal :

Localité :

N°Téléphone personnel :

N°Téléphone professionnel :

Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif sur ma propriété qui ont fait l'objet d'un avis favorable en date du  seront achevés le .

Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visites des fosses, dégraisseurs (le cas échéant) et regards seront au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou filtres à sable ne seront pas recouverts.

Commune :

Lieu-dit :

Cadastre section :

N° :

### Le cas échéant procédure d'urbanisme associé :

Permis de construire n°

Déclaration de travaux n°

Autres, à préciser :

### Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement (le cas échéant):

Nom (raison sociale) :

Adresse :

Code postal :

Localité :

à remplir

Maitre d'œuvre chargé de surveiller les travaux (le cas échéant) :

Nom (raison sociale) :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété.

J'autorise le service public a fixé un rendez vous en me contactant au n° tous les jours ouvrables aux heures ouvrables « 8h30 – 12h30 et 14h00 – 18h00 » entre h et h.

J'atteste avoir pris connaissance que **l'installation sera jugée non conforme** si elle ne respecte pas en tout point le dossier de conception de l'installation d'assainissement non collectif validé par le SPANC 66 avant le dépôt du permis de construire (emplacement, dimensionnement, filière, sortie des eaux usées, identique au projet de conception).

Je m'engage à entretenir mon installation conformément aux recommandations du constructeur et celles en vigueur, notamment à procéder à la vidange de la fosse tous les 4 ans.

**A adresser au SPANC 66, au moins 7 jours « JOURS OUVRABLES » avant la réalisation de l'installation d'assainissement non collectif.**

Fait à

Le

Signature :

Vu par le service le :

Contrôle le :

Cadre réservé au service

Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à la facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Les redevances sont fixées par délibération du Comité Syndical du SPANC 66 en date du 16.06.2010 à 85 €.

**Service Public d'Assainissement Non Collectif des Pyrénées Orientales**

3 boulevard Clairfont - bat i - 66 350 TOULOUGES

Tél : 04 68 37 23 73 Fax : 04 68 55 38 22 Email : spanc66@orange.fr

Site : www.spanc66.fr